

III. La politique régionale européenne

Quels sont les objectifs de la politique régionale de l'UE ?

a) Entre cohésion et compétitivité

L'ambition de la politique de cohésion économique, sociale et territoriale de l'UE est de réduire les écarts de richesse et de développement entre les régions de l'Union européenne. Libéral, le projet européen comporte des risques d'accentuation des disparités de richesses au profit des régions les plus dynamiques. Pour tenter de remédier à ce risque croissant au gré des élargissements successifs, cette politique, lancée dès 1975 avec la création du FEDER, a pris de l'ampleur depuis.

Cet objectif de cohésion utilise différents outils. Le soutien à la construction d'infrastructures de transport permet d'améliorer l'accessibilité des territoires, d'approfondir l'intégration de l'espace communautaire en facilitant les flux de personnes et de marchandises. Favoriser la reconversion et la modernisation des structures économiques, sanitaires et éducatives, le développement durable permet de limiter les disparités internes.

Dans le contexte de la mondialisation qui accroît la concurrence entre les territoires, la politique régionale de l'UE promeut un objectif de compétitivité pour valoriser les atouts des territoires. Les programmations 2014-2020 et 2021-2027 accordent une place centrale à la recherche, à l'innovation et aux technologies de l'information, qui favorisent les territoires les plus développés.

b) Le deuxième budget communautaire

Couvrant 32% du budget de l'UE en 2018, la politique de cohésion est deuxième après la PAC (38%). Cette part devrait baisser sur la période 2021-2027.

Le financement de la politique de cohésion est assuré par des fonds structurels. Trois lui sont spécifiquement associés : le FEDER, le FSE et le Fonds de cohésion. Des fonds comme le FEADER et le FEAMP associés à la PAC et à la politique de la pêche partagent ses objectifs. Les aides sont toujours versées en complément de subventions nationales.

Les pays, régions et territoires les plus pauvres de l'UE, dont les RUP, en sont les principaux bénéficiaires. Ainsi, les États membres recevant les sommes les plus importantes se trouvent exclusivement en Europe de l'Est et du Sud. À l'exception du Portugal et de la Grèce, il s'agit de pays ayant intégré l'UE depuis 2004, comme la Pologne. En Europe occidentale, les régions pauvres comme le Mezzogiorno italien ou les Länder de l'est de l'Allemagne en tirent profit. Des régions riches en bénéficient aussi, mais dans des proportions moindres.

c) Des effets territoriaux contrastés

La politique de cohésion est la plus visible des politiques communautaires : elle se traduit par des milliers de projets qui ont une incidence directe sur la vie des citoyens. Depuis la crise de 2008, ils constituent les principaux investissements publics dans la plupart des États membres.

Cette politique a eu des effets territoriaux positifs, notamment dans les PECO : construction d'infrastructures de transport, rénovation urbaine. Le décollage économique de l'Irlande, de l'Espagne ou de la Pologne lui doit beaucoup. Elle aurait permis la création d'1,2 million d'emplois.

Néanmoins, les disparités territoriales restent profondes. Les régions les plus pauvres connaissent parfois un « décrochage ». Les plus riches concentrent toujours plus de richesses.

VOCABULAIRE

Compétitivité : ensemble d'atouts qui font qu'un espace est attractif économiquement.

Fonds structurels et d'investissements : financements de l'UE pour le développement des territoires.

Politique de cohésion : politique économique, sociale et territoriale de l'UE visant la réduction des écarts de développement entre les régions.